

# Gonez Prévention Stratégies



## Programme de formation

### *Assurer sa mission de Salarié Désigné Compétent en santé et sécurité au travail*

#### **Public**

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de personne compétente en matière de santé et sécurité au travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011 ; Art. L.4644-1).  
Cette formation s'adresse particulièrement aux TPE/PME.

#### **Objectifs**

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS :

- Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
- Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention...).
- Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

#### **Contenu**

Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.

Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les risques.

Les niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, les possibilités d'action.

Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.

Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST, grille DIGEST ou GPSST.

La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place du plan d'action.

#### **Méthodes pédagogiques**

Apports de connaissances.

Etudes de cas au plus près de l'activité réelle du salarié.

Echanges entre participants.

#### **Durée – Lieu**

3 jours soit 21 heures ( 2 jours + 1 jour)

Lieu : Fourmes en Weppes (15 mn de Lens et 15 mn de Lille).

Des sessions spécifiques peuvent être organisées sur demande.



Organisme habilité  
CARSAT INRS

#### **Validation**

Évaluation individuelle: des travaux inter session sont à prévoir entre J2 et J3.

Cette formation donne lieu à une certification INRS délivrée sous réserve de la validation des acquis.

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit une attestation de fin de formation.

#### **Contact**

Nathalie GONEZ - Tel : 09 80 97 38 97

Inscrivez-vous en ligne sur notre site, [onqlet «formulaire d'inscription »](#)